

Séance du 27 mars 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

M. ARIES Eric, M. BAYONNE Nicolas, M. CAUBET Bernard, M. DALDOSSO Michel, M. DAROLLES Jean-Claude, M. DUPOUX Florian, M PERES Nicolas, Mme ARIES Marlène, Mme PINAREL Cynthia

Procuratation(s) :

Mme CUVILLIER Pascale à M BAYONNE Nicolas

Étai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
17 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

M DESSOLAS Charly, Mme CUVILLIER Pascale

Date d'affichage
17 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUPOUX Florian

30 mars 2023

et publication du

30 mars 2023

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le SGC d'Auch à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Frégouville

Le Maire DAROLLES Jean-Claude

Darolles

